

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Peinture pour Bois Extérieures

N° de produit

-

Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

Autre identificateurs de produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

traitement de surface du bois à l'extérieur

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiées sont donnés dans le section 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom d'entreprise et adresse

WoodCare Denmark A/S

Tværvej 6

6640 Lunderskov

Denmark

Tel: +45 99585600

Fax: +45 99585634

Personne à contacter

LFH

Adresse e-mail

info@ttwoodcare.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

18-02-2015

Version de la fiche de données de sécurité

2.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

SECTION 2: Identification des dangers

▼ 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit ne doit pas être classé du décret du Ministère de l'Environnement sur la classification, le marquage, etc.

Une explication totale des phrases H/R se trouve au point 2.2.

▼ DPD/DSD Classification

-

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (R52/53).

2.2. Éléments d'étiquetage

▼ Pictogramme(s) de danger

-

▼ Mention d'avertissement

-

▼ Risques, etc.

-

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

▼ Sécurité	Généraux	-
	Prévention	-
	Intervention	-
	Stockage	-
	Élimination	-

Contient

-

▼ **2.3. Autres dangers**

Risque d'auto-inflammation: En raison du risque d'auto-inflammation, il est important de brûler les résidus de ponçage et les chiffons imbibés d'huile, ou de les mouiller, et de les évacuer dans un récipient hermétiquement clos après ponçage. Le produit contient du produit solvant organique. L'exposition répétée aux produits solvants organiques peut provoquer des lésions du système nerveux et des organes internes tels que le foie et les reins.

▼ **Autre étiquetage**

Contient du propiconazole, 3-iodo-2-propynyl butylcarbamate. Peut produire une réaction allergique. Fiche de données de sécurité disponible sur demande. (EUH210)

Autre

-

▼ **COV**

VOC-MAX: 90 g/l, TENEUR MAXIMALE EN COV (A (PA)): 130 g/l.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

▼ **3.1/3.2. Substances**

NOM: 2-(2-ethoxyethoxy)ethanol
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 111-90-0 N° CER: 203-919-7
 CONTENANCE: 1-5%
 DSD CLASSIFICATION: -
 CLP CLASSIFICATION: -

NOM: 2-butoxyéthanol;
 ether monobutylique d'éthylène-glycol;
 butylglycol
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 111-76-2 N° CER: 203-905-0 N° d'indice: 603-014-00-0
 CONTENANCE: 1-5%
 DSD CLASSIFICATION: Xn; R20/21/22 Xi; R36/38
 CLP CLASSIFICATION: Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2
 H302, H312, H315, H319, H332
 NOTE: S

NOM: Poly(oxy-1,2-ethandiyl),α-
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 68987-90-6
 CONTENANCE: <1%
 DSD CLASSIFICATION: Xn;R22 Xi;R41 N;R51/53
 CLP CLASSIFICATION: Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2
 H302, H318, H411

NOM: propiconazole
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 60207-90-1 N° CER: 262-104-4 N° d'indice: 613-205-00-0
 CONTENANCE: <1%
 DSD CLASSIFICATION: Xn; R22 R43 N; R50-53
 CLP CLASSIFICATION: Acute tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1
 H302, H317, H400, H410

NOM: 3-iodo-2-propynyl butylcarbamate
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 55406-53-6 N° CER: 259-627-5
 CONTENANCE: <1%
 DSD CLASSIFICATION: Xn;R20/22 Xi;R41 R43 N;R50
 CLP CLASSIFICATION: Acute Tox. 4, STOT SE 3, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1
 H302, H317, H318, H332, H335, H400

(*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

S = Produit solvant organique.

Autres informations

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

▼ Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

▼ Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

▼ Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

▼ Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

▼ Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

▼ 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

Effet sensibilisants : Le produit contient des substances qui peuvent causer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient typiquement 12 à 72 heures après l'exposition à l'allergène et a lieu lorsque l'allergène pénètre dans la peau et réagit avec les protéines Les système immunitaire du corps considère les protéines chimiques comme des éléments étrangers et tente de les éliminer.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune particulière

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

▼ 5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

▼ 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de soufre. Les oxydes de carbone. Certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

▼ 5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct

avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

▼ 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

SECTION 7: Manipulation et stockage

▼ 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Risque d'auto-inflammation: En raison du risque d'auto-inflammation, il est important de brûler les résidus de ponçage et les chiffons imbibés d'huile, ou de les mouiller, et de les évacuer dans un récipient hermétiquement clos après ponçage. Voir le passage "Equipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

▼ 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

▼ Température de stockage

Aucune information disponible

▼ 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

▼ Limites d'exposition

2-butoxyéthanol;
ether monobutylique d'éthylène-glycol;
bu... (INRS, 2009)

Valeur limite d'exposition VME: 10 ppm | 49 mg/m³

Valeur limite d'exposition VLE: 20 ppm | 98 mg/m³

Remarques: RSB:R B SS:C (R = Résorption transcutanée. B = Monitoring biologique. C = Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.)

2-(2-ethoxyethoxy)ethanol (INRS, 2009)

Remarques: RSB:R B SS:C SS:C (C = Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.)

▼ DNEL / PNEC

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

▼ Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

▼ Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessous.

▼ Mesures techniques

Les concentrations de poussières et de gaz dans l'air doivent être maintenues aussi faibles que possible

et sous les valeurs limites concernées (voir ci-dessous). Utilisez éventuellement une ventilation par aspiration localisée si la circulation ordinaire de l'air dans le local de travail ne suffit pas. Faites en sorte que les affichages du rinçage des yeux et de la douchette de secours soient bien visibles.

▼ **Mesures d'hygiène**

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

▼ **Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement**

Pas d'exigences particulières.

Equipement de protection personnel



▼ **Généralités**

N'utilisez que les équipement de protection marqués CE.

Voies respiratoires

Pas d'exigences particulières.

▼ **Peau et corps**

Pas d'exigences particulières.

Mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile. . Temps de percée mesuré: Voir les instructions du fabricant

Yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

▼ **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	Couleur	Odeur	pH	Viscosité	Masse volumique (g/cm ³)
Liquide	Plus de couleurs	Faible	-	-	1,2-1,3

Modification d'état et vapeurs

Point de fusion (°C)	Point d'ébullition (°C)	Pression de vapeur (mm Hg)
-	-	-

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'inflammation °C	Inflammabilité (°C)	Auto-inflammabilité (°C)
-	-	-
Limite d'explosivité (Vol %)	Capacités oxydantes	
-	-	

Solubilité

Solubilité dans l'eau	n-octanol/coefficient d'eau
Soluble	-

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse	Autre
-	N/A

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de

suppression.

10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée

Substance

Espèce

Test

Voie d'exposition

Valeur

Aucune information disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

▼ Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

▼ Effets sur le long terme

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

Effet sensibilisants : Le produit contient des substances qui peuvent causer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient typiquement 12 à 72 heures après l'exposition à l'allergène et a lieu lorsque l'allergène pénètre dans la peau et réagit avec les protéines Les système immunitaire du corps considère les protéines chimiques comme des éléments étrangers et tente de les éliminer.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Substance

Espèce

Test

Durée

Valeur

Aucune information disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance

Biodégradable dans l'environnement aquatique

Test

Valeur

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance

Potentiel bioaccumulable

LogPow

BFC

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques. Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

Déchets

Catalogue Européen de
Déchets (CED)

-

Mises en garde

-

▼ Emballages pollués

Pas d'exigences particulières.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

14.1 – 14.4

ADR/RID	14.1. Numéro ONU	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe(s) de danger pour le transport		14.4. Groupe d'emballage		Notes
IMDG	UN-no.	Proper Shipping Name	Class	PG*	EmS	MP**	Hazardous constituant
▼ IATA/ICAO	UN-no.	Proper Shipping Name	Class	PG*			

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Le produit ne doit pas être utilisé professionnellement par des jeunes de moins de 18 ans. Voir le décret de la commission du travail n° 239 du 6 avril 2005 sur le travail des jeunes pour d'éventuelles exceptions.

Demandes de formation spécifique

-

Autre

-

Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), 1272/2008 (CLP)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

SECTION 16: Autres informations

▼ Précisions sur les phrases H/R dont il est question dans la section 3

R22 - Nocif en cas d'ingestion.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.
R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion.
R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H312 - Nocif par contact cutané.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 - Nocif par inhalation.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.
L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.
Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.
Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

Homologué par

Admin

Date de la dernière modification importante

02-10-2013

Date de la dernière modification légère

18-02-2015